



# 30ème RALLYE DU HAUT-LIGNON



Coupe de France - coefficient 3

## 13, 14 & 15 SEPTEMBRE 2019



# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

 **GIBERT CHRISTOPHE**  
Electricité  
Tél. 06 81 00 08 90

**Transports Pierre ROUSSON**  
[www.transports-pierre-rousseau.fr](http://www.transports-pierre-rousseau.fr)  
Saint-Just-Malmont - Tél. 04 77 35 68 43  
E-mail : [contact@transport-pierre-rousseau.fr](mailto:contact@transport-pierre-rousseau.fr)

**LA STATION YSSINGEAUX**  
Florent Sabatier  
**AVIA**  
VENTE DE CARBURANT 7J/7  
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42  
VENTE TOUTES PIECES DE COMPETITION

**Allianz**   
P. GUIOT - Bourg Argental - 04 77 39 18 13

**Garage BONNEFOY JérémY**  
Entretien & Réparation toutes marques  
Z.A. LA GUIDE 2 - 43200 YSSINGEAUX  
06 33 31 90 25

Le Chambon sur Lignon Restaurant Bar  
04 71 59 75 55  
**L'epicurien**

**LC chronô**

# 30<sup>ème</sup> Rallye du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes  
Coefficient 3

## REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre I<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA

### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Lundi 29 juillet 2019
Ouverture des engagements le :	Lundi 29 juillet 2019
Clôture des engagements le :	Lundi 2 septembre 2019
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Samedi 7 septembre 2019 au départ de l'épreuve spéciale « Pleyne » ou à la Station AVIA chez Florent SABATIER 43200 YSSINGEAUX
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 7 septembre 2019 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 8 septembre 2019 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Vendredi 13 septembre 2019 de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 13 septembre 2019 de 18h15 à 22h15 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 13 septembre 2019 de 18h30 à 22h30 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 13 septembre 2019 à 18h15
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 13 septembre 2019 à 21h30 A la maison des Bretchs au Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 14 septembre 2019 à 8h00 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 14 septembre 2019 à 8h00 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 14 septembre 2019 à 9h30 Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Publication des résultats partiels la 1 <sup>ère</sup> section et des heures et ordre de départ de la 2 <sup>ème</sup> section :	Samedi 14 septembre 2019, à 12h45 A l'entrée du parc départ
Arrivée du rallye :	Samedi 14 septembre 2019 à 20h42 A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 14 septembre 2019, 1 heure (minimum) après le dernier concurrent entré au parc – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Dimanche 15 septembre 2019 à 10h30 à la salle Marie Bonnet de Tence

### ARTICLE 1P. : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 30<sup>ème</sup> Rallye du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne, le 23/04/2019 sous le numéro visa N° 19/N26 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 362 en date du 10/05/2019.

## Comité d'Organisation :

### **A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE**

Président : Christian CHALINDAR.

Membres : Marie-Laure PRADINES, Michel LAC, Florian CORTIAL, Stéphane CHABALLIER, Alexandre MALARTRE, Guy BONNEFOUX, Baptiste MARCHANDE, Jules RUSSIER.

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE  
Place du Vallat  
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Téléphone : 04 71 03 81 72 (répondeur) ou fax : 04 71 03 86 69

Courriel : asahvl@orange.fr

Site Internet : www.asa-hvl.fr

Permanence du rallye :

Lieu : Maison des Bretchs au Chambon sur Lignon

Date : Le vendredi 13 septembre de 18h15 à 22h30 et le samedi 14 septembre de 7h00 à le fin de l'épreuve.

## Organisateur technique :

### **TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON**

184 chemin des Baraques - Chaumargeais  
43190 TENCE

### **1.1P : OFFICIELS**

<u>Président du Collège :</u>	Jean Carl ANNOVAZZI	Licence n° 8408
<u>Membres du Collège :</u>	Jean Christophe LEROY Armand AGOSTINHO	Licence n° 5492 Licence n° 12775
<u>Directeur de Course :</u>	Daniel BERTHON	Licence n° 1621
<u>Directeurs de Course Adjoints :</u>	Nicole FOREST Louis René VERLINE Christophe ARSAC	Licence n° 1882 Licence n° 21427 Licence n° 3591
<u>Directeurs de Course Adjoints délégués aux épreuves spéciales :</u>	(ES 1-3-6) Pascal LAFOND Benoit VIOLLET	Licence n° 227446 Licence n° 207574
	(ES 2-4-7) Thierry DUPECHER Evelyne LAPALUS	Licence n° 3564 Licence n° 220303
	(Inter ES 2-4-7) Pascal MAGNE	Licence n° 43098
	(ES 5-8) Catherine DESHAYES Jean-Luc DESHAYES	Licence n°220855 Licence n° 61305
<u>Véhicule tricolore :</u>	Patrick ASSENAT	Licence n° 21221
<u>Véhicule 000 ou 00 :</u>	Maurice BESSE	Licence n° 2926
<u>Médecin chef :</u>	Dr Josiane REYNAUD	Licence n° 177822
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176
<u>Commissaires Techniques :</u>	Christian ALLOIN Dominique MONNIER Gérald MILAMANT	Licence n° 13706 Licence n° 55260 Licence n° 29575
<u>Juge de Fait :</u>	Arnaud BERTACHINI Ludovic PION	Licence n° 134194 Licence n°146299

<u>Chargés des relations avec les concurrents :</u>	Joëlle ALLEMAND Yvette CECILLON	Licence n° 16382 Licence n° 11374
<u>Responsable des temps :</u>	Yves PRORIOU	Licence n° 63463
<u>Responsable des parcs :</u>	Michel JUILLARD	Licence n° 12787
<u>Responsable des Commissaires :</u>	Marie-Laure PRADINES Dominique CHALINDAR	Licence n° 219651 Licence n° 37466
<u>Chargés des relations avec la presse :</u>	Lionel CIOCHETTO	Licence n° 118284
<u>Relation avec les autorités :</u>	Guy PATOUILLARD	Licence n° 17835

### 1.2P : ELIGIBILITE

Le 30<sup>ème</sup> Rallye du Haut-Lignon (coefficient 3) compte pour la Coupe de France des Rallyes 2020, pour le challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et pour le challenge de l'A.S.A. Haute Vallée de la Loire.

### 1.3P : VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

**Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.**

## ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

**2.2P : Les véhicules d'assistance**, même porteurs de plaques de rallye « Assistance », ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

## ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

### 3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

**3.1.5P :** Toute personne qui désire participer au 30<sup>ème</sup> Rallye du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 2 septembre 2019 à minuit.**

**A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE – Place du Vallat – 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE**

**Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.**

**3.1.10P :** Le nombre des engagés est fixé à **110 (cent-dix)** voitures maximum.

**3.1.11.1P :** Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **440 € (Quatre cent quarante Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 425 € (Quatre cent vingt-cinq Euros)
  - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 410 € (Quatre cent dix Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **880 € (Huit cent quatre-vingt Euros)**

### **Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.**

**3.1.12P :** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**Rappel :** Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **9 septembre 2019**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 70**.

### **3.3P : ORDRE DE DEPART**

L'ordre de départ de la 2<sup>ème</sup> section sera établi à l'issue de l'ES1, hors pénalités.

## **ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS**

Conforme au règlement standard FFSA.

### **4.3P : ASSISTANCE**

L'assistance sera autorisée :

- Après le parc départ, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, ZA de Leygat à Tence. **Sans aller au-delà de la voie ferrée.**
- Après les parcs de regroupement, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie sur la RD 7 (fermé à toute autre circulation) du **côté droit de la route**. Accès uniquement par le CH d'entrée (Côté le Chambon sur Lignon) et sortie par le CH de sortie (Côté le Mazet St Voy)
- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance. (Ouverture de la route à 21h00)

Les véhicules d'assistance et d'accompagnement seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

**Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T et un véhicule léger (d'accompagnement) par concurrent et pour la durée totale du rallye.**

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement prendre contact avec M. Guy PATOUILLARD (06 89 86 30 48) 10 jours avant le rallye.

## **ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

Conforme au règlement standard FFSA.

Les publicités collectives obligatoires sont : **Transports ROUSSON, Assurances ALLIANZ, Garage BONNEFOY Jérémy, La Station AVIA, Electricité C. Gibert, Communauté de Commune du Ht-Lignon, FFSA.**

Les publicités facultatives sont : **L'épicurien, LC Chrono.**

## ARTICLE 6P. : SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

### 6.1P : DESCRIPTION

Le 30<sup>ème</sup> Rallye du Haut-Lignon représente un parcours de **222.57 km.**

Il est divisé en **1** Etape et **4** Sections.

Il comporte **8** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **99,45 km.** (Soit 44,7% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-6 « Pleyne »	ES 2-4-7 « Les Moulins »	ES 5-8 « Pont d'Auze »
Longueur :	10,100 km	18,650 km	6,600 km
Départ :	LES HOSTES Avant la station d'eau	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.	FRECENET D'AUZE Devant l'abribus.
Arrivée :	TENCE Sur D 182, au Tri du Ht-Lignon.	St JEURES Sur D 18, dans gauche 20m avant le panneau publicitaire.	Sur VO Au chemin Impasse Bérard.
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour du VO.	Sur D 18, face à la ferme.	Juste avant la bergerie.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

**Important** : si l'une des Epreuves Spéciales est neutralisée, un itinéraire de délestage sera mis en place :

ES 1-3-6 : Rejoindre Tence par la liaison en sens inverse jusqu'à la place de la Mairie, puis rejoindre le Chambon sur Lignon par D103 ou directement le parc d'arrivée.

ES 2-4-7 : Rejoindre Freycenet par la D500, puis par la D7 jusqu'à St-Jeures, puis reprendre le parcours de liaison.

ES 5-8 : Rejoindre St-Jeures par la liaison en sens inverse, puis reprendre le parcours de liaison de la deuxième section. Si possible, prendre la spéciale jusqu'au carrefour de la D103 et du VO menant à Versilhac, puis rester sur la D103 jusqu'à la Jeanne, puis reprendre le parcours de liaison.

## ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour information :

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 13 septembre 2019 - 22h30, jusqu'au samedi 14 septembre 2019 - 8h00.

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

## ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Conforme au règlement standard FFSA.

Prix cumulables en espèces attribués **par Epreuve Spéciale** :

En cas d'annulation ou de neutralisation d'Epreuve Spéciale les primes non distribuées, lors d'une ou plusieurs Epreuves Spéciales, seront attribuées en fonction du Classement Général Final Officiel.

	Prime au classement "Scratch" par ES en fonction du nombre de partant				
Nbr de part.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
x	58 €	38 €	28 €	20 €	

	Prime au classement "Groupe" par ES en fonction du nombre de partant				
Nbr de part.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
1 à 5 (1)	28 €				
6 à 7	56 €	35 €			
8 et +	56 €	35 €	20 €		

	Prime au classement "Classe" par ES en fonction du nombre de partant				
Nbr de part.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
1 à 5 (1)	26 €				
6 à 7	52 €	27 €			
8 à 9	52 €	27 €	15 €		
10 à 11	52 €	27 €	15 €	10 €	
12 et +	52 €	27 €	15 €	10 €	8 €

(1) **Moins de 5 partants**, prix distribué moins 50% (Art. X - Prescriptions Générales FFSA)

Total des prix distribuables : **27 992 €**

**Les concurrents abandonnant en cours d'épreuve peuvent retirer leurs primes lors de la remise des prix, aucun envoi ne sera effectué. (Idem pour les concurrents classés)**

**Coupes**, elles seront attribuées de la façon suivante :

- Une coupe à tous les équipages classés, présents à la remise des prix.

## ANNEXES PAGES SUIVANTES

**Annexe : Itinéraire.**

30ème Rallye National du Haut-Lignon  
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3  
13, 14 et 15 septembre 2019

1ère SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON					
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
<b>1er SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE</b>						<b>8,380 km</b>	<b>33,5 km/h</b>
<b>CH 0</b>	Parking du Lignon	0,000			0,000	9:30	11:19
	Au STOP, à Gauche sur D151	0,330	0,330				
	Après feu tricolore X D151 / VO, à Gauche sur VO	0,460	0,130				
	Au STOP, à gauche sur D103 → Tence	0,540	0,080				
	Au rond point, à Droite sur D185 → St-Agrève	8,030	7,490				
	X D185 / Entrée ZA, à Gauche → entrée ZA de Leygat	8,330	0,300				
<b>CH 0A</b>	Entrée ZA, 50 m après le carrefour	8,380	0,050	0:15	8,380	9:45	11:34
<b>PARC D'ASSISTANCE (Dans ZA de Leygat)</b>		<b>Durée :</b>		<b>0:15</b>	<b>mn maximum</b>		
<b>2ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LES HOSTES</b>						<b>5,700 km</b>	<b>28,5 km/h</b>
<b>CH 0B</b>	Sortie ZA, 50 m avant le carrefour	0,000			8,380	10:00	11:49
	X Sortie ZA / D185, à Droite sur D185	0,050	0,050				
	Au rond point, Tout Droit sur D103 → Tence	0,350	0,300				
	X D103 / D183, à Droite sur D183 → Montfaucon	0,850	0,500				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	1,110	0,260				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	1,410	0,300				
	X D18 / VO, à Gauche sur D18 → Annonay	3,410	2,000				
	Dans les Hostes X D18 / VO, à la Croix, à Droite	5,540	2,130				
<b>CH 1</b>	En face chemin avec boîte aux lettres (à droite)	5,700	0,160	0:12	14,080	10:12	12:01
<b>3ème SECTEUR LES HOSTES - LE CHAMBON SUR LIGNON</b>						<b>19,750 km</b>	<b>46,8 km/h</b>
<b>DES 1</b>	Sur VO devant la station d'eau	0,190		0:03	14,270	10:15	12:04
	X VO / VO, à l'épingle, à Droite	0,990	0,800				
	X VO / VO, à Droite	2,540	1,550				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hameau	3,740	1,200				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	4,140	0,400				
	X VO / VO, Tout Droit	5,540	1,400				
	X VO / D182, à Droite sur D182	6,490	0,950				
<b>AES 1</b>	Sur D182, face au tri du Ht-Lignon	10,290	3,800		24,370		
<b>CPS 1</b>	X D182 / VO, à Gauche sur VO	10,440	0,150				
	X VO / D185, à Droite sur D185	11,400	0,960				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,700	0,300				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	19,240	7,540				
	Au STOP, à droite sur D151	19,320	0,080				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	19,450	0,130				
<b>CH 1A</b>	Entrée Parc de Regroupement	19,750	0,300	0:25	33,830	10:40	12:29
<b>PARC DE REGROUPEMENT avec RECLASSEMENT Hors Pénalités</b>		<b>Durée :</b>		<b>2:20</b>	<b>mn maximum</b>		



30ème Rallye National du Haut-Lignon  
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3  
13, 14 et 15 septembre 2019

2ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON					
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
<b>4ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE</b>						<b>3,590 km</b>	<b>21,5 km/h</b>
<b>CH 1B</b>	Parking du Lignon	0,000			0,000	13:00	14:49
	Au STOP, puis à Droite sur D151	0,330	0,330				
	X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy	0,880	0,550				
	X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	1,130	0,250				
<b>CH 1C</b>	X D151 / D7, à Droite sur D151 → Le Mazet	3,590	2,460	0:10	3,590	13:10	14:59
<b>PARC D'ASSISTANCE (sur D7)</b>		<b>Durée :</b>		<b>0:30</b>	<b>mn maximum</b>		
<b>5ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY</b>						<b>1,450 km</b>	<b>12,4 km/h</b>
<b>CH 1D</b>	Au X D7 / VO route de Surnette, Tout Droit sur D7	0,000			3,590	13:40	15:29
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	0,350	0,350				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	1,250	0,900				
<b>CH 2</b>	Sur D63 avant le pont	1,450	0,200	0:07	5,040	13:47	15:36
<b>6ème SECTEUR LE MAZET St VOY - LES HOSTES</b>						<b>38,710 km</b>	<b>46,3 km/h</b>
<b>DES 2</b>	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,140		0:03	5,180	13:50	15:39
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,580	2,440				
	<b>Attention chicane</b>	8,620	6,040				
	<b>Attention chicane</b>	8,820	0,200				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,570	1,750				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,950	0,380				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,580	2,630				
<b>AES 2</b>	Sur D18 dans gauche, 20m avant panneau publicitaire	18,790	5,210		23,830		
<b>CPS 2</b>	Sur D18 à la 2ème entrée de ferme	19,070	0,280				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,640	0,570				
	X D7 / D47, à Droite sur D47 → Lapte	19,790	0,150				
	X D47 / VO, à Droite sur VO → Pélisac	21,970	2,180				
	X VO / VO, à Gauche sur VO → Lapte	22,690	0,720				
	X VO / D103, à Droite sur D103	24,160	1,470				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	26,060	1,900				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	28,160	2,100				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	32,860	4,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	33,360	0,500				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	33,660	0,300				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	33,860	0,200				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	34,120	0,260				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	34,420	0,300				
	X D18 / VO, à Gauche sur D18 → Annonay	36,420	2,000				
	Dans les Hostes X D18 / VO, à la Croix, à Droite	38,550	2,130				
<b>CH 3</b>	En face chemin avec boîte aux lettres (à droite)	38,710	0,160	0:50	43,750	14:40	16:29
<b>7ème SECTEUR LES HOSTES - LE CHAMBON SUR LIGNON</b>						<b>19,750 km</b>	<b>46,8 km/h</b>
<b>DES 3</b>	Sur VO devant la station d'eau	0,190		0:03	43,940	14:43	16:32
	X VO / VO, à l'épingle, à Droite	0,990	0,800				
	X VO / VO, à Droite	2,540	1,550				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hameau	3,740	1,200				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	4,140	0,400				
	X VO / VO, Tout Droit	5,540	1,400				
	X VO / D182, à Droite sur D182	6,490	0,950				
<b>AES 3</b>	Sur D182, face au tri du Ht-Lignon	10,290	3,800		54,040		
<b>CPS 3</b>	X D182 / VO, à Gauche sur VO	10,440	0,150				
	X VO / D185, à Droite sur D185	11,400	0,960				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,700	0,300				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	19,240	7,540				
	Au STOP, à droite sur D151	19,320	0,080				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	19,450	0,130				
<b>CH 3A</b>	Entrée Parc de Regroupement	19,750	0,300	0:25	63,500	15:08	16:57
<b>PARC DE REGROUPEMENT</b>		<b>Durée :</b>		<b>0:45</b>	<b>mn maximum</b>		

30ème Rallye National du Haut-Lignon  
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3  
13, 14 et 15 septembre 2019

3ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON					
CONTRÔLE	ITINERAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
<b>8ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE</b>						<b>3,590 km</b>	<b>21,5 km/h</b>
<b>CH 3B</b>	Parking du Lignon	0,000			0,000	15:53	17:27
	Au STOP, puis à Droite sur D151	0,330	0,330				
	X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy	0,880	0,550				
	X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	1,130	0,250				
<b>CH 3C</b>	X D151 / D7, à Droite sur D151 → Le Mazet	3,590	2,460	0:10	3,590	16:03	17:37
<b>PARC D'ASSISTANCE (sur D7)</b>		<b>Durée :</b>		<b>0:30</b>	<b>mn maximum</b>		
<b>9ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY</b>						<b>1,450 km</b>	<b>12,4 km/h</b>
<b>CH 3D</b>	Au X D7 / VO route de Surnette, Tout Droit sur D7	0,000			3,590	16:33	18:07
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	0,350	0,350				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	1,250	0,900				
<b>CH 4</b>	Sur D63 avant le pont	1,450	0,200	0:07	5,040	16:40	18:14
<b>10ème SECTEUR LE MAZET St VOY - FREYCNENET D'AUZE</b>						<b>25,840 km</b>	<b>51,4 km/h</b>
<b>DES 4</b>	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,140		0:03	5,180	16:43	18:17
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,580	2,440				
	<b>Attention chicane</b>	8,620	6,040				
	<b>Attention chicane</b>	8,820	0,200				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,570	1,750				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,950	0,380				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,580	2,630				
<b>AES 4</b>	Sur D18 dans gauche, 20m avant panneau publicitaire	18,790	5,210		23,830		
<b>CPS 4</b>	Sur D18 à la 2ème entrée de ferme	19,070	0,280				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,640	0,570				
	X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux	19,790	0,150				
	X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze	24,590	4,800				
	X VO / VO, Tout Droit	24,990	0,400				
	X VO / VO, à Gauche	25,840	0,850				
<b>CH 5</b>	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,840	0,000	0:30	30,880	17:13	18:47
<b>11ème SECTEUR FREYCNENET D'AUZE - LES HOSTES</b>						<b>23,800 km</b>	<b>40,5 km/h</b>
<b>DES 5</b>	Sur VO devant abribus	0,150		0:03	31,030	17:16	18:50
	X VO / D103, à Droite sur D103	0,900	0,750				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac	4,100	3,200				
	X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	6,000	1,900				
<b>AES 5</b>	Face au chemin à droite "Impasse Bérard"	6,750	0,750		37,630		
<b>CPS 5</b>	Après X VO / chemin, juste avant la bergerie	7,050	0,300				
	X VO / D103, à Gauche sur D103	7,700	0,650				
	X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence	8,650	0,950				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	11,150	2,500				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	13,250	2,100				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	17,950	4,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,450	0,500				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,750	0,300				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	18,950	0,200				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	19,210	0,260				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	19,510	0,300				
	X D18 / VO, à Gauche sur D18 → Annonay	21,510	2,000				
	Dans les Hostes X D18 / VO, à la Croix, à Droite	23,640	2,130				
<b>CH 6</b>	En face chemin avec boîte aux lettres (à droite)	23,800	0,160	0:35	54,680	17:51	19:25
<b>12ème SECTEUR LES HOSTES - LE CHAMBON SUR LIGNON</b>						<b>19,750 km</b>	<b>46,8 km/h</b>
<b>DES 6</b>	Sur VO devant la station d'eau	0,190		0:03	54,870	17:54	19:28
	X VO / VO, à l'épingle, à Droite	0,990	0,800				
	X VO / VO, à Droite	2,540	1,550				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hameau	3,740	1,200				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	4,140	0,400				
	X VO / VO, Tout Droit	5,540	1,400				
	X VO / D182, à Droite sur D182	6,490	0,950				
<b>AES 6</b>	Sur D182, face au tri du Ht-Lignon	10,290	3,800		64,970		
<b>CPS 6</b>	X D182 / VO, à Gauche sur VO	10,440	0,150				
	X VO / D185, à Droite sur D185	11,400	0,960				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,700	0,300				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	19,240	7,540				
	Au STOP, à droite sur D151	19,320	0,080				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	19,450	0,130				
<b>CH 6A</b>	Entrée Parc de Regroupement	19,750	0,300	0:25	74,430	18:19	19:53
<b>PARC DE REGROUPEMENT</b>		<b>Durée :</b>		<b>0:35</b>	<b>mn maximum</b>		

30ème Rallye National du Haut-Lignon  
Coupe de FRANCE DES RALLYES coefficient 3  
13, 14 et 15 septembre 2019

4ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - TENCE					
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM TOTAL SECTEUR	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL SECTION	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
<b>13ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE</b>						<b>3,590 km</b>	<b>21,5 km/h</b>
<b>CH 6B</b>	Parking du Lignon	0,000			0,000	18:54	20:23
	Au STOP, puis à Droite sur D151	0,330	0,330				
	X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy	0,880	0,550				
	X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	1,130	0,250				
<b>CH 6C</b>	X D151 / D7, à Droite sur D151 → Le Mazet	3,590	2,460	0:10	3,590	19:04	20:33
<b>PARC D'ASSISTANCE (sur D7)</b>		<b>Durée :</b>			<b>0:25</b>	<b>mn maximum</b>	
<b>14ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY</b>						<b>1,450 km</b>	<b>12,4 km/h</b>
<b>CH 6D</b>	Au X D7 / VO route de Surnette, Tout Droit sur D7	0,000			3,590	19:29	20:58
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	0,350	0,350				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	1,250	0,900				
<b>CH 7</b>	Sur D63 avant le pont	1,450	0,200	0:07	5,040	19:36	21:05
<b>15ème SECTEUR LE MAZET St VOY - FREYCENET D'AUZE</b>						<b>25,840 km</b>	<b>51,4 km/h</b>
<b>DES 7</b>	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,140		0:03	5,180	19:39	21:08
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,580	2,440				
	<b>Attention chicane</b>	8,620	6,040				
	<b>Attention chicane</b>	8,820	0,200				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,570	1,750				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,950	0,380				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,580	2,630				
<b>AES 7</b>	Sur D18 dans gauche, 20m avant panneau publicitaire	18,790	5,210		23,830		
<b>CPS 7</b>	Sur D18 à la 2ème entrée de ferme	19,070	0,280				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,640	0,570				
	X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux	19,790	0,150				
	X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze	24,590	4,800				
	X VO / VO, Tout Droit	24,990	0,400				
	X VO / VO, à Gauche	25,840	0,850				
<b>CH 8</b>	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,840	0,000	0:30	30,880	20:09	21:38
<b>16ème SECTEUR FREYCENET D'AUZE - TENCE</b>						<b>19,930 km</b>	<b>39,6 km/h</b>
<b>DES 8</b>	Sur VO devant abribus	0,150		0:03	31,030	20:12	21:41
	X VO / D103, à Droite sur D103	0,900	0,750				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac	4,100	3,200				
	X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	6,000	1,900				
<b>AES 8</b>	Face au chemin à droite "Impasse Bérard"	6,750	0,750		37,630		
<b>CPS 8</b>	Après X VO / chemin, juste avant la bergerie	7,050	0,300				
	X VO / D103, à Gauche sur D103	7,700	0,650				
	X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence	8,650	0,950				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	11,150	2,500				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	13,250	2,100				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	17,950	4,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,450	0,500				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,750	0,300				
	X D103 / D183, Tout Droit sur D103 → Le Chambon	18,950	0,200				
	Au rond point, faire le tour pour revenir sur D103 → Tence (revenir en direction du centre)	19,450	0,500				
<b>CH 8A</b>	Devant entrée usine à droite, avant le carrefour	19,930	0,480	0:30	50,810	20:42	22:11
<b>PARC FERME D'ARRIVEE</b>		<b>POINTAGE EN AVANCE AUTORISE</b>					